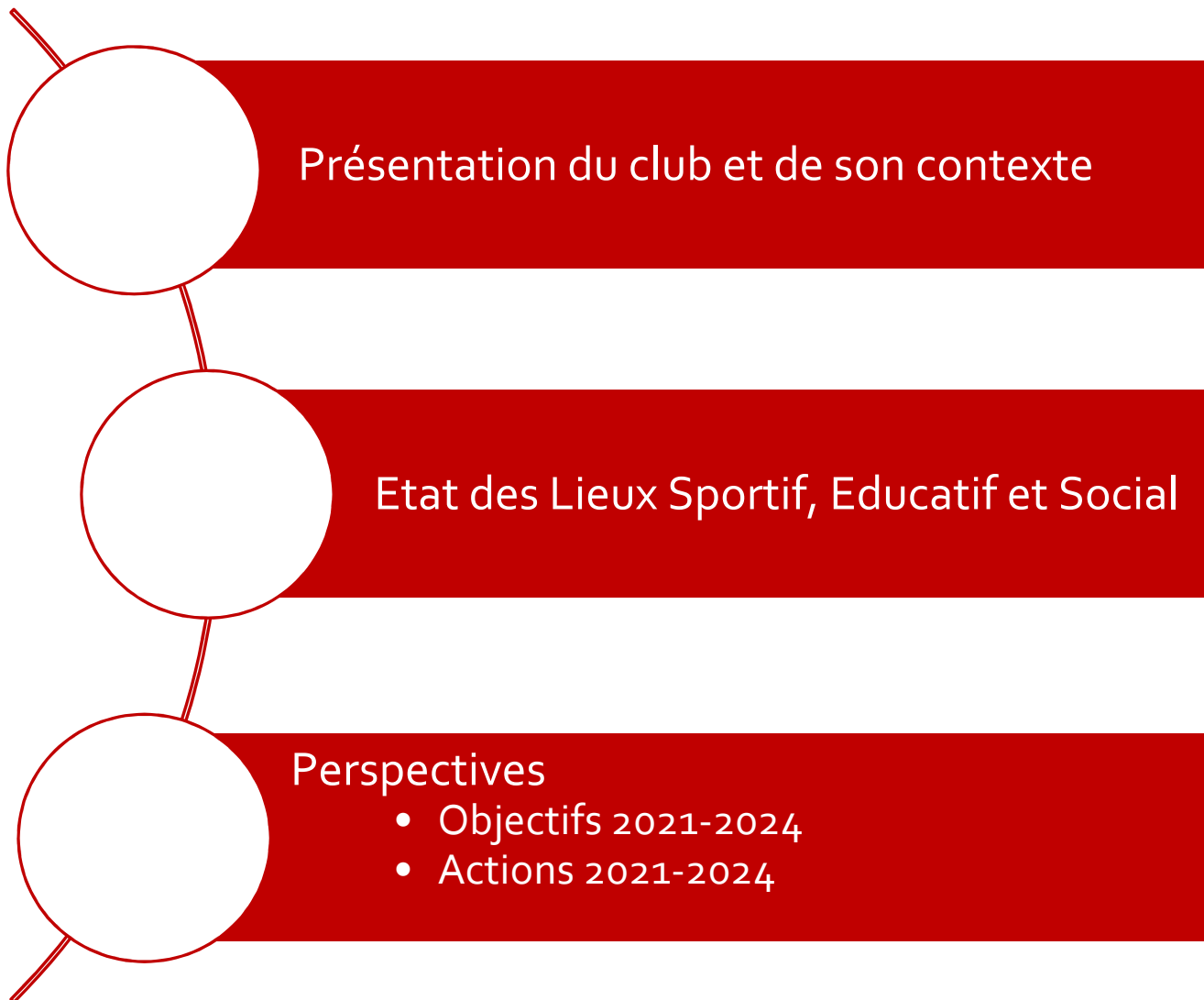


PROJET ASSOCIATIF 2021-2024



Projet associatif

Le projet associatif vise à fédérer l'ensemble des adhérents de notre club autour de valeurs, de priorités et d'objectifs communs.

Il fixe les orientations pour les années à venir ainsi que les moyens à mettre en place. Il devra permettre une continuité de nos actions au fil des ans.

Cette démarche doit permettre de :

- Donner du sens à la structure et favoriser l'engagement de chacun,
- Identifier et faire partager les valeurs de l'association,
- Créer de l'adhésion en interne et contribuer au fonctionnement démocratique en impliquant les membres de l'association dans la définition, puis la mise en œuvre du projet,
- Mobiliser les ressources internes et externes autour du projet,
- Transmettre, partager et mettre en valeur les connaissances et savoir-faire de chacun,
- Disposer d'un support pour dialoguer avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, administrations, réseaux locaux, entreprises, institutions....),
- Disposer d'un fil conducteur et d'une traçabilité de l'association,
- Evaluer la pertinence des choix retenus pour éventuellement les infléchir.
- Conjuguer toutes les pratiques du Tir à l'Arc : loisir ou compétition, intérieures ou extérieures
- ***... Tout en donnant à notre discipline sportive et à notre club une meilleure visibilité, tant sur le plan associatif que sportif, à l'échelle locale (creuset de notre public), mais aussi régionale et nationale (par un engagement et des résultats plus importants en compétitions).***



Présentation du Club

Le but de l'association des Archers de Kervignac est la promotion, la pratique et le développement du tir à l'arc.

Environnement du Club

Rayonnement Géographique/ Territoire D'action

Le club est ancré dans le sud du Morbihan et rayonne à l'échelle régionale.

Les licenciés proviennent d'une vingtaine de communes environnantes.

Partenaires Privés / Institutionnels

La Mairie de Kervignac est le partenaire institutionnel privilégié, notamment par le versement d'une subvention annuelle, la construction récente d'un pas de tir extérieur, et une aide ponctuelle à l'achat de matériels.

Quelques entreprises locales soutiennent le club pour certaines actions ponctuelles.

Une entreprise de réinsertion professionnelle (ACTE) est sollicitée régulièrement pour des travaux de menuiserie.

Evolution de l'Environnement

La commune de Kervignac, située dans le Pays de Lorient, est en pleine expansion démographique (1999 : 4113 hab., 2018 : 6622 hab.), par, essentiellement, l'arrivée de jeunes familles.

La Communauté de Communes Blavet-Bellevue-Océan (CCBBO) pourrait être un partenaire institutionnel à solliciter dans le cadre du développement de certains projets.



Valeurs et missions du Club

L'association est construite autour d'un projet associatif, qui implique des Valeurs et des Missions. Elles sont les fondements de l'existence de l'association et elles doivent être partagées par tous les adhérents, afin que toutes les parties se les approprient et participent à leur réalisation.

Les Valeurs :

- Le respect des règles, d'autrui par et pour chaque membre de l'association : respect, loyauté, courtoisie, convivialité, altruisme, non-violence, fairplay
- Le plaisir partagé dans la pratique du sport

Les missions des Archers de Kervignac sont de:

- Apprendre la pratique du tir à l'arc pour : apprendre à vivre ensemble, apprendre l'effort, le travail, à perdre et à gagner.
- Accueillir toutes les personnes qui souhaitent découvrir et pratiquer la discipline,
- Etre un lieu d'intégration et de mixité sociale
- Donner un encadrement adéquat: former nos éducateurs, fournir un matériel optimal. Créer un cadre convivial permettant le développement des valeurs : respects, partage intergénérationnel.
- Développer et favoriser toutes les pratiques du Tir à l'arc (loisir, compétition, intérieur, extérieur...) dans le cadre des orientations fixées par la FFTA

Pratiques Sportives Proposées à tous:

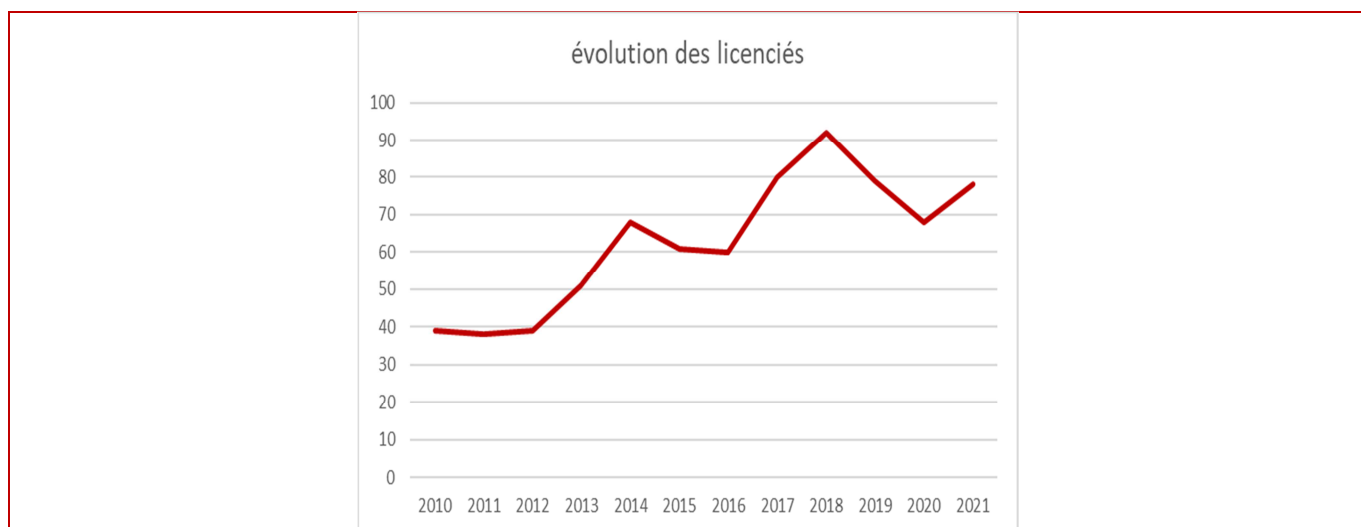
- Tir en salle de 5m à 30m
- Tir extérieur sur cible fixe à 30m/50m/70m et 4 cibles amovibles.
- Compétitions individuelles et par équipes

Pratiques Sportives Handisport:

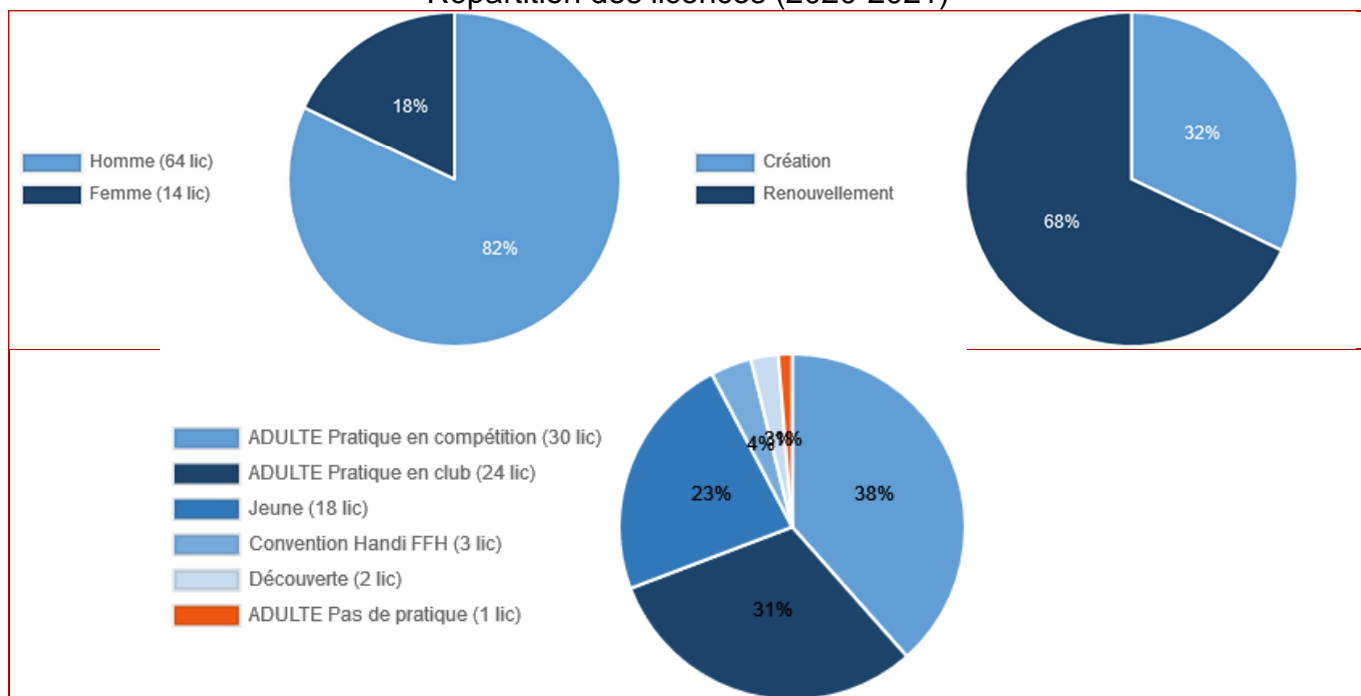
- Debout
- Fauteuil manuel ou électrique
- Déficient visuel
- Malentendants



Evolution et répartition des effectifs



Répartition des licences (2020-2021)



Ressources

Humaines	Matérielles & Equipements	Financières
<p>Encadrants Bénévoles</p> <ul style="list-style-type: none"> 8 à 10 bénévoles pour 2 fois 2h d'initiation/semaine 2 bénévoles pour 2h d'encadrement FFH/semaine <p>Encadrants Salariés</p> <ul style="list-style-type: none"> Néant <p>Encadrants Mis à Disposition</p> <ul style="list-style-type: none"> Néant <p>Gestion et Administration</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 Conseil d'administration composé de 12 membres 1 comité directeur de 4 membres 	<p>Infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> Salles Omnisports mise à dispo par la mairie (une salle d'entrainement et une salle de compétition) Salle de Réunion Mise à dispo par la mairie Terrain de tir extérieur avec 6 cibles fixes et 4 cibles roulantes <p>Matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> 50 arc d'initiation et/ou de location 35 paillons de compétition 10 paillons d'entrainement intérieurs 10 cibles extérieures 	<p>Publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Commune de Kervignac : 1434 € en 2020, soit 12% du budget annuel <p>Privées</p> <ul style="list-style-type: none"> Sponsoring : pas de recettes, mais réductions sur des achats de produits (matériels, tenues vestimentaires...) <p>Liées à l'Activité du Club</p> <ul style="list-style-type: none"> Licences : 7742 € en 2020 Animations, ventes : 2100€



Vie Fédérale

L'association est affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) depuis 1988 et à la Fédération Française Handisport (FFH) depuis 2013.

En ce sens l'Association vise à répondre aux orientations et objectifs définies par ces 2 fédérations nationales

Orientations Fédérales de/des disciplines :

Développer la pratique des jeunes et des femmes

Organisations de Compétitions Fédérales

Un concours qualificatif pour les championnats de France

Un championnat départemental tous les 3 ans

Un championnat Régional tous les 4 ans (dernier en date : CR Salle les 8 et 9 Février 2020)

Reconnaisances Fédérales : (Label...)

Label Bronze FFTA depuis 2017

Implication Fédérales : (FFH, CRBH, CDH)

Affiliation FFH avec un animateur agréé FFH



ETAT des Lieux – Volet Sportif

Pas ou peu de compétitions depuis 2 ans en raison de la crise sanitaire.

Principaux résultats en 2021 :

- 1 archer s'est classé 4^{ème} au championnat de France TAE 50 m et 3^{ème} au Championnat Régional.
- 1 archère est championne du Morbihan TAE international (70m) catégorie classique femme S1
- 1 archer est champion du Morbihan TAE international (70m) catégorie classique homme S1
- 1 archer est champion du Morbihan TAE national (50m) catégorie classique homme S2

ETAT des Lieux – Volet Social

Plusieurs actions ou participations à des événements ont été menées en 2020, malgré la crise sanitaire :

- Tickets Sports (Mairie de Kervignac)
- Journée nationale du Don du Sang : partenariat avec l'EFS, avec session de découverte
- Tour de France 2021 : animation et séance de découverte
- Actions régulières avec la FFH

POINTS POSITIFS

- Les licenciés de 35 ans et plus sont fidèles et bien ancrés dans le club, tant sur le plan sportif, que dans l'engagement bénévole.
- De jeunes adultes intègrent régulièrement le club, ou reprennent une licence après la fin d'études ou la stabilisation de leur activité professionnelle

POINTS NEGATIFS

- Nouveaux publics volatiles, particulièrement les jeunes
- Besoins et attentes des nouveaux publics pas toujours en adéquation avec les principes de formation à la pratique du tir à l'arc
- Matériels d'initiation vieillissant

PISTES d'AMELIORATION

- Fidéliser les jeunes adultes par un meilleur accompagnement
- Engager les nouveaux licenciés dans les compétitions pour une intégration et une cohésion plus grandes...
- Mener des actions pour fidéliser les nouveaux adhérents, jeunes et femmes notamment

ETAT des Lieux – Volet Educatif

Plusieurs actions ou participations à des événements ont été menées en 2020, malgré la crise sanitaire :

- Tickets Sports (Mairie de Kervignac)
- Journée nationale du Don du Sang : partenariat avec l'EFS, avec session de découverte
- Tour de France 2021 : animation et séance de découverte
- Actions régulières avec la FFH

POINTS POSITIFS

- Les valeurs portées par le club sont reconnues et appréciées...
- La progression du nombre de licenciés est régulière depuis 10 ans
- Les capacités d'accueil et conditions de pratiques se sont améliorées grâce au soutien de la Mairie de KERVIGNAC

POINTS NEGATIFS

- Nouveaux publics volatiles, particulièrement les jeunes
- Matériels d'initiation vieillissant
- Pas de local dédié à l'entretien et la maintenance du matériel

PISTES d'AMELIORATION

- Mener des actions pour fidéliser les nouveaux adhérents, jeunes et femmes notamment
- Créer un groupe de travail "jeunes", force de proposition pour pérenniser leur intégration



Objectifs 2021 – 2024







	OBJECTIFS	Calendrier Prévisionnel			
		2021-2022	2022-2023	2023-2024	objectif 2024
Environnement du Club	Augmenter le Nombre de Licenciés	+15%	+15%	+15%	120 licenciés
	Améliorer le taux de renouvellement de licences (fidélisation)	70 %	72%	75%	75%
Publics	Accueillir des publics Jeunes	25%	28%	30%	30 licenciés
Vie Fédérale	Promouvoir la Vie Fédérale Labellisation Handisport	demande de Labels "AMBITION" et "Citoyen du Sport » FFTA et FFH	Reconduction	Renouvellement	Label "Excellence"
Volet Sportif	Développer la Pratique jeunes (Compétition, Ecole de Sport...) Mettre en place une équipe féminine	15 licenciés	25 licenciés	30 licenciés	30 licenciés
Volet Social	Développer la Pratique Féminine : objectif 30% de femmes en 2024	20%	25%	30%	35 licenciées
Volet Economique	Assurer la Sécurité des Praticants et améliorer la Qualité de l'offre de pratique	Poursuite des réflexions avec la Mairie de Kervignac pour améliorer et augmenter les conditions d'accueil et offrir de meilleures conditions de pratique, par la réalisation de nouvelles infrastructures, en adéquation avec les besoins et le développement du club.			



Actions 2021-2024:

ACTION 1 : Augmenter la pratique des jeunes





Renforcer le développement de la pratique des Jeunes de moins de 20 ans

<ul style="list-style-type: none">• Achat de Matériel Adapté		<ul style="list-style-type: none">• Achat de 10 arcs d'initiation supplémentaires : 1000 €
<ul style="list-style-type: none">• Augmenter les capacités d'encadrement		<ul style="list-style-type: none">• Formation de 5 Assistants-entraîneurs : 2500 €
<ul style="list-style-type: none">• Journées d'Animation et/ou de détection		<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de séances de découverte spécifiques aux jeunes publics : Tickets-Sports, séances dans les écoles
<ul style="list-style-type: none">• Engager des jeunes en compétition dès la 1ère année de pratique		<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un encadrement adapté : entraîneur et assistants
<ul style="list-style-type: none">• Faire participer les jeunes à la vie du club		<ul style="list-style-type: none">• Créer une « commission jeunes »
<ul style="list-style-type: none">• Fidéliser les licenciés jeunes		<ul style="list-style-type: none">• Mieux répondre à leurs besoins spécifiques de formation et de pratique (loisir ou compétition)








ACTION 2 : Augmenter la pratique des femmes

Développer et renforcer la pratique féminine

<ul style="list-style-type: none">• Constituer et engager une équipe féminine en compétition		<ul style="list-style-type: none">• Identifier une leader
<ul style="list-style-type: none">• Fidéliser les licenciées féminines		<ul style="list-style-type: none">• Créer des séances spécifiques d'entraînement• Intégrer plus de femmes au Conseil d'Administration
<ul style="list-style-type: none">• Engager des femmes en compétition dès la 1ère année de pratique		<ul style="list-style-type: none">• Créer un groupe de travail « femmes »
<ul style="list-style-type: none">• Engager des équipes mixtes en compétition		<ul style="list-style-type: none">• Participation aux compétitions mixtes aux niveaux départementaux, régionaux et nationaux

ACTION 3 : Augmenter les effectifs globaux

Fidéliser les nouveaux licenciés (renouvellement de licences)

<ul style="list-style-type: none">• Améliorer les conditions d'accueil et d'intégration		<ul style="list-style-type: none">• Proposer des activités aux nouveaux licenciés :<ul style="list-style-type: none">○ Concours internes○ Intégration plus rapides aux séances d'entraînement○ Moments conviviaux○ Séances ludiques
<ul style="list-style-type: none">• Mieux informer les nouveaux arrivants sur les activités du club		<ul style="list-style-type: none">• Lettres d'information régulières• Ouvrir à tous les espaces de discussion et d'échanges
<ul style="list-style-type: none">• Faire participer les nouveaux arrivants aux activités du club		<ul style="list-style-type: none">• Réunions d'information plus régulières
<ul style="list-style-type: none">• Engager des débutants en compétition dès la 1ère année de pratique		<ul style="list-style-type: none">• Organisation, participation aux concours « débutants »
<ul style="list-style-type: none">• Augmenter les capacités d'encadrement		<ul style="list-style-type: none">• Formation de nouveaux encadrants : entraîneurs, assistants

ACTION 4 : Volet économique : renforcement des infrastructures

Partenariat avec la Mairie de Kervignac : offrir un nouveau cadre de pratique à l'horizon 2024

Le club est engagé depuis plusieurs mois dans une réflexion avec la Mairie de Kervignac pour améliorer et augmenter les capacités et conditions d'accueil.

- Réfection du local de stockage de matériel (en cours)
- Création d'un lieu de réunion et d'entretien du matériel (en cours)
- Reconfiguration des lieux de pratique (pas de tir extérieur et salle dédiée)

ACTION 5 : Vie fédérale, viser le label « Excellence »

Demande des labels « Citoyens du Sport » et « Ambition » et renforcement du partenariat FFH

Outre la demande de label « AMBITION » en 2021, le Club remplit les conditions pour l'obtention du label « Citoyen du Sport »

La transmission des valeurs citoyennes constitue le fondement de notre vie associative : respect, loyauté, courtoisie, convivialité, altruisme, non-violence, fairplay, désintéressement...

Le Club est affilié à la FFH, accueille des personnes en situation de handicap et dispose d'un encadrant dédié qui organise régulièrement avec la FFH des séances de découverte en faveur de ces publics.

L'objectif du club est d'obtenir le label « Excellence » de la FFTA en 2024, en poursuivant notamment le renforcement de l'encadrement.



Evaluation des Actions

L'évaluation sera réalisée durant les 3 prochaines années, jusqu'au JO 2024 sur les critères suivants :

- Progression globale des effectifs en nombre et taux de renouvellement
- Progression des effectifs Jeunes : en nombre et taux par rapport à l'effectif global
- Progression des effectifs Femmes : en nombre et taux par rapport à l'effectif global
- Evolution des résultats sportifs :
 - Participations individuels à des compétitions : nombre, classements et podiums
 - Participations par équipe (Hommes, Femmes, Mixtes) : nombre, classements et podiums
 - Qualification et participations aux championnats départementaux, régionaux ou nationaux : nombre, classements et podiums

Ce Projet Associatif a été approuvé par le Conseil d'Administration des Archers de Kervignac.

Kervignac, le

Pour le Conseil d'Administration,

David SIMON, Président des Archers de Kervignac

